

Relevé de délibérations

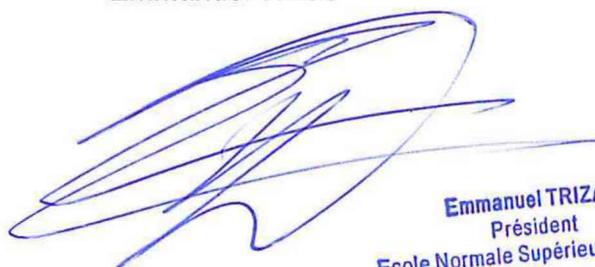
Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 26 septembre 2024 a approuvé les délibérations suivantes :

- Bourse accordée à des normaliens élèves admis à titre étrangers (second concours)
- Désignation d'élus étudiants au sein du conseil de service du Service de santé étudiante (SSE)
- Point sur les conventions

Fait à Lyon, le 26 septembre 2024,

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon